

Préparons la rentrée ! C'est l'heure des inscriptions enfance-jeunesse

Retrouvez le détail des activités pour les 3-11 ans pour en cliquant sur les [mercredis](#) et le [soir](#).

Dès l'entrée au collège, [voir les activités dans la page "Les ados"](#)

Toutes les inscriptions se font de manière dématérialisée via le portail famille. Aucune inscription n'est effectuée par email ou téléphone.

- Votre enfant fréquente déjà les accueils de loisirs enfance ou jeunesse ? Votre espace est déjà créé sur le portail famille. Vérifiez les informations avant de procéder à l'inscription
- Vous êtes une nouvelle famille ? Créez votre espace

N'hésitez pas à contacter le service pour toute question ou difficulté de connexion.

[Cliquez ici pour vous connecter au portail famille](#)

Les documents demandés à chaque rentrée

- Attestation d'assurance extra scolaire 2024-2025
- photocopie lisible des vaccins
- copie intégrale de l'acte de naissance (uniquement lors d'une première inscription)

L'inscription est validée quand le dossier est complet, lorsque les règlements sont à jour et que vous avez reçu un mail de confirmation.